

DOSSIER DE PRESSE

Conseil communautaire

Jeudi 19 décembre 2019

Contact presse : Yohan Letertre
Attaché de presse ■ Cabinet du Président
y.letertre@agglo-pvm.fr ■ Tél. : 01 60 37 24 11

www.agglo-pvm.fr



Paris
Vallée de la Marne
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Ordre du jour du Conseil communautaire

- 1) Approbation des statuts du Syndicat Mixte de l'Eau Potable de l'Ouest Briard (SMAEP)
- 2) Désignation de deux représentants de la CAPVM au sein de la Mission Locale pour l'Emploi de Paris-Vallée de la Marne
- 3) Désignation des représentants de la CAPVM pour siéger à l'assemblée générale de l'association Descartes Développement & Innovation
- 4) Rapport d'orientations budgétaires 2020**
- 5) Rapport sur l'égalité femmes-hommes au sein de la Communauté d'Agglomération Paris- Vallée de la Marne - Année 2019
- 6) Rapport sur la situation en matière de Développement Durable pour l'année 2019
- 7) Décision modificative n°3 – Budget principal – Exercice 2019
- 8) Décision modificative n°3 – Budget annexe Assainissement secteur Marne et Chantereine – Exercice 2019
- 9) Décision modificative n°3 – Budget annexe Immeuble de rapport – Exercice 2019
- 10) Décision modificative n°1 – Budget annexe Office de Tourisme – Exercice 2019
- 11) Admission en créances éteintes pour le budget Immeuble de rapport
- 12) Fonds de concours pour la commune de Brou-sur-Chantereine – Agrandissement du trottoir le long de la Cité Saint-Louis et du cimetière
- 13) Fonds de concours pour la commune de Torcy - Dépenses d'investissement ayant un impact direct ou indirect sur le tourisme
- 14) Fonds de concours pour la commune de Vaires-sur-Marne – Requalification de l'avenue Henri Barbusse
- 15) Approbation de la convention portant sur les conditions de recouvrement des produits intercommunaux
- 16) Révision des tarifs du restaurant communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne
- 17) Contrats d'assurance des risques statutaires souscrits par le Centre de gestion de Seine-et-Marne
- 18) Conditions de recrutement du référent du pôle marchés publics
- 19) Conditions de recrutement du coordinateur santé
- 20) Contrat d'apprentissage : Centre Technique Intercommunal / Atelier mécanique
- 21) Contrat d'apprentissage : Centre Technique Intercommunal / Atelier mécanique
- 22) Modalités de versement des acomptes de primes de fin d'année
- 23) Convention de mise à disposition d'un agent de catégorie B auprès de l'Association Ecole de Musique et Orchestre d'Harmonie de Champs-sur-Marne (EMOHC)
- 24) Approbation de la convention Unique annuelle relative aux missions optionnelles du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-et-Marne
- 25) Lancement d'une procédure de marché public relative à la fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle, et signature du ou des marché(s)
- 26) Lancement d'une procédure de marché public relative à la prestation de médecine professionnelle et préventive pour les agents de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, et signature du marché
- 27) Convention de mise à disposition de locaux à la Ferme du Buisson
- 28) Avenant n°2 à la convention de partenariat avec le Théâtre de Chelles

Ordre du jour du Conseil communautaire

- 29) Attribution d'un acompte sur la contribution versée à l'Etablissement Public de Coopération Culturelle « La Ferme du Buisson » pour l'année 2020
- 30) Convention-cadre de partenariat avec l'association « Ecole de Musique et Orchestre d'Harmonie de Champs-sur-Marne » (EMOHC) – Conservatoire Lionel Hurtebize – Année 2020
- 31) Attribution d'un acompte de subvention à l'association « Ecole de Musique et Orchestre d'Harmonie de Champs-sur-Marne » (EMOHC) – Convention de participation financière – Année 2020
- 32) Attribution d'un acompte de subvention à la Mission Locale de l'Emploi de Paris-Vallée de la Marne – Convention de participation financière – Année 2020
- 33) Attribution d'un acompte de subvention à la Maison Intercommunale de l'Insertion et de l'Emploi (M2IE) – Convention de participation financière – Année 2020
- 34) Attribution d'un acompte de subvention à l'association Ingénierie d'Insertion Nord-Ouest Seine-et-Marne (IINO77) – Convention de participation financière – Année 2020
- 35) Attribution d'un acompte de subvention à l'association « Descartes Développement & Innovation » – Convention de participation financière – Année 2020
- 36) Suppression des tarifs dits « entrées cours privés » au sein du Nautil et du réseau des piscines de la CAPVM et instauration de nouvelles modalités de tarification
- 37) Tarification de la marche nordique dans le cadre de l'Oxy'Trail 2020**
- 38) Fixation des tarifs Maison de l'Entreprise Innovante (MEI)
- 39) Convention partenariale stratégique entre la communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne et l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF)

- 40) Convention d'intervention foncière entre la communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne et l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF), et la commune de Champs-sur-Marne
- 41) Extension de la dérogation collective à la règle du repos dominical des salariés à Champs-sur-Marne pour l'année 2020
- 42) Extension de la dérogation collective à la règle du repos dominical des salariés à Chelles pour l'année 2020
- 43) Extension de la dérogation collective à la règle du repos dominical des salariés à Noisiel pour l'année 2020
- 44) Extension de la dérogation collective à la règle du repos dominical des salariés à Pontault-Combault pour l'année 2020
- 45) Extension de la dérogation collective à la règle du repos dominical des salariés à Roissy-en-Brie pour l'année 2020
- 46) Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain : Autorisation donnée au Président de signer l'avenant n°1 à la convention pluriannuelle de renouvellement urbain concernant le projet Deux Parcs Lizard
- 47) Ouverture d'une enquête publique et demande de désignation d'un commissaire enquêteur en vue du déclassement du parking du lot B1 dans la ZAC de la Haute Maison à Champs sur Marne
- 48) Prorogation de la promesse de vente pour la parcelle AZ 129 à Chelles avec M2CA
- 49) Prise de participation de la SEM AMENAGEMENT 77 dans une société commerciale – Projet du Grimpé à Pomponne (77)
- 50) Délégation de service public du Chauffage Urbain du Val Maubuée – Avenant n° 5

Ordre du jour du Conseil communautaire

- 51) Mise en place de la déclaration de mise en location sur le parc de logements privés intercommunal
- 52) Arrêt du Programme Local de l'Habitat (PLH)
- 53) Signature des Conventions d'Utilité Sociale (CUS)
- 54) Transfert du patrimoine de l'OPH MC HABITAT par voie de fusion avec la SCIC HLM GEXIO - Approbation du projet de traité de fusion et entrée subséquente au capital social de la SCIC HLM - Approbation des statuts de la SCIC HLM – Désignation d'un représentant
- 55) Gare routière de Chelles : Rapport d'activité de la Société des Transports du Bassin Chellois (STBC) sur la gestion et l'exploitation au titre de l'année 2018 (3ème année de la DSP 2016-2020)
- 56) Appel à projet Vélo&Territoires pour l'élaboration d'une stratégie cyclable – Recrutement d'un/une chargé(e) de mission vélo et financement d'une étude de réalisation d'un schéma directeur cyclable et des dépenses de communication/animation liées à cette étude – Signature de 2 conventions avec l'ADEME
- 57) Appel d'offres ouvert relatif à la gestion de la future gare routière de Vaires-Torcy
- 58) Dissolution du syndicat mixte de la Passerelle du Moulin

Rapport d'orientation budgétaire 2020

4

Le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) est présenté au Conseil communautaire avant l'examen du Budget primitif.

Ce document présente les orientations de Paris-Vallée de la Marne dans l'élaboration du Budget Primitif 2020, portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement (personnel, fiscalité, concours financier) et en investissement.

→ Le budget primitif 2020 de Paris-Vallée de la Marne sera voté le 6 février 2020.

Ce budget primitif s'inscrivant dans un contexte de transition électorale, il pourra être modifié en cours d'année 2020 au regard des priorités du nouvel exécutif intercommunal.

Rapport d'orientation budgétaire 2020

4

Structure prévisionnelle du Budget primitif 2020

Dans un contexte financier tendu, la structure prévisionnelle du budget a été élaborée en suivant plusieurs principes :

- Un maintien des charges à caractère général et des dépenses de personnel au même niveau qu'en 2019
- La stabilisation des subventions versées aux associations
- Le maintien d'un niveau d'investissement à 20 Millions d'euros

Recettes de fonctionnement : 138,8 Millions d'euros (- 0,3 % par rapport à 2019)

- **Baisse du reversement du Fonds national de Péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) :** -1 M€ par rapport à 2019 (-2,1 M€ attendu en 2021, -2,4 M€ en 2022, -2,7 M€ en 2023)
- **Baisse de la dotation d'intercommunalité versée par l'Etat :** -230 000 € par rapport à 2019 (entre 2014 et 2019 : -5,5 M€)
- **Baisse de la dotation compensatrice de la part salaire :** - 600 000 € (entre 2014 et 2019 : -3,2 M€)

Dépenses de fonctionnement : 114,5 Millions d'euros (-0,3 % par rapport à 2019)

- Maintien des charges à caractère général (dépenses courantes des services) à leur niveau de 2019
- Maintien des charges de personnel à leur niveau de 2019 (Pour rappel : -5% en 2018 ; -2,6 % en 2019)

Dépenses d'investissement : 20,9 Millions d'euros

Autofinancement : 24,4 Millions d'euros (+ 0.1 Million d'euros par rapport à 2019)

Rapport d'orientation budgétaire 2020

4

Les investissements de 2020

Aménager le territoire,
entretenir les
infrastructures et
favoriser les
déplacementsAménagement du pôle gare à
Chelles
100 000 €Participation à la réalisation de
travaux zone de Lamirault
850 000 €Etudes et travaux de
requalification
dans la zone Jean Cocteau
507 000 €Aménagement des bâtiments
intercommunaux et voiries pour
les personnes à mobilité réduite
650 000 €Fonds de concours pour
l'entretien des voiries
523 804 €

Animer le territoire

Réalisation du centre aquatique
intercommunal à Champs-sur-
Marne
8 500 000 €Gros entretien de la piscine de
l'Arche Guédon à Torcy
250 000 €Gros entretien de la piscine de
Vaires-sur-Marne
265 000 €Gros entretien du centre
aquatique à Chelles
100 000 €Etudes pour le conservatoire M.
Slobo à Torcy
234 000 €Etudes et travaux pour la Forge à
sons
258 000 €Préserver
l'environnementAménagement dans les parcs
990 000 €Travaux sur les bords de
Marne
120 000 €Favoriser l'emploi et
l'insertion sociale,
améliorer le cadre de vie
et renforcer la solidaritéAménagement du quartier de
l'Arche Guédon à Torcy
1 500 000 €Aménagement MOUS à
Courtry
400 000 €Attractivité du territoire
et développement
économiqueRedynamisation de la Zone
d'activité Paris-Est
650 000 €Travaux de gros entretien de
voirie dans la ZI de la Trentaine
400 000 €Avant-projet lotissement
industriel pour la ZAI de Torcy
200 000 €Travaux de gros entretien dans
les ZAE
100 000 €Participation pour la
reconversion du site EDF
213 184 €Participation pour la
ZAC de la Régalle
300 000 €

Instauration d'une épreuve de « Marche nordique » pour l'édition 2020 d'Oxy'Trail

37

La 8^e édition d'Oxy'Trail, qui aura lieu les samedi 27 et dimanche 28 juin 2020, comportera pour la première fois une épreuve de marche nordique.

Dans le cadre du partenariat noué entre la communauté d'agglomération et la Ligue Ile-de-France Athlétisme (LIFA), partenariat ayant débouché l'an dernier sur l'accueil des championnats d'Ile-de-France de Trail sur l'épreuve 23 km d'Oxy'Trail, il est proposé d'ajouter une épreuve de marche nordique qui aura lieu le samedi 27 juin 2020, la veille des courses.

L'ajout de cette nouvelle épreuve permettra de toucher une cible de sportifs plus large que les seuls coureurs, et d'apporter de nouvelles animations autour du village pour la journée du samedi.

Le tarif proposé pour cette première édition de la course de marche nordique est de 19 € (- 2€ pour les licenciés FFA).

Organisé par la Communauté d'agglomération Paris – Vallée de la Marne, Oxy'Trail propose des courses de 5km, 13km et 23km adaptées à tous types de coureurs, trois courses enfants de 1km, 1,5km et 2 km et deux parcours de marche nordique de 11km le samedi (découverte et compétition FFA). Des parcours entre ville et nature pour découvrir le parc de Noisiel, les bords de Marne, les jardins du château de Champs-sur-Marne, la Ferme du Buisson, la chocolaterie Menier mais aussi l'Île-de-loisirs de Vaires/Torcy, site olympique Paris 2024...

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes pour l'édition 2020 : www.oxytrail.fr



Mise en place de la déclaration de mise en location sur le parc de logements privés intercommunal

51

Dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne et à la demande de plusieurs communes, une réflexion a été engagée sur la mise en place d'un « Permis de louer » sur le territoire de l'agglomération.

Dans un premier temps (2020), il est proposé d'instaurer une **Déclaration de mise en location** sur des périmètres définis par les communes. Cette première phase permettra de mesurer l'impact de la mesure sur le marché locatif privé.

Dans un second temps (2021 ou 2022), au vu de l'évaluation de la première phase, le dispositif **d'Autorisation préalable de mise en location** pourrait être mis en place.

Déclaration de mise en location (DML) :

La Déclaration de mise en location impose aux bailleurs, sur le territoire concerné, de remplir dans les 15 jours suivants la conclusion du bail un formulaire indiquant le nom du bailleur, la localisation et les caractéristiques du logement loué ainsi que la date de conclusion du contrat.

Ces déclarations permettront de mieux comprendre les dynamiques du parc de logements privés mis en location, de mieux en repérer les acteurs (notamment les agences) et ainsi de préparer le plus finement possible l'éventuelle mise en place d'un dispositif d'Autorisation de mise en location demandé par plusieurs communes.

Conformément aux souhaits des communes, la Déclaration de mise en location sera mise en place à partir du 1^{er} juillet 2020 sur le périmètre suivant :

- Roissy-en-Brie – Commune entière
- Champs-sur-Marne – Commune entière
- Courtry – Commune entière
- Chelles – Commune entière
- Vaires-sur-Marne – Commune entière
- Torcy – Commune entière
- Noisiel – Quartier du « Vieux Noisiel »

Programme Local de l'Habitat (PLH)

52

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) intercommunal, dont les travaux ont été engagés par délibération du 4 avril 2017, consiste en la réalisation d'un diagnostic de l'habitat sur l'ensemble de l'agglomération, puis la rédaction d'orientations et d'une programmation d'actions pour une durée de 6 ans (2020-2025).

Démarche partenariale

Des ateliers partenariaux ont été organisés pour chaque phase avec les professionnels de l'habitat et les maires de chaque commune afin d'affiner et de préciser la stratégie.

Deux phases de concertation ont ainsi été organisées (en décembre 2018 et avril 2019). 70 personnes ont participé à 9 tables rondes et se sont accordées sur 45 propositions.

6 orientations dégagées :

1) Répondre aux besoins en logements croissants

→ Un potentiel de 9 700 logements dans les 6 ans du PLH, soit environ 1 616 logements par an.

2) Produire des logements abordables

→ La programmation définie permet à toutes les communes déficitaires en logements sociaux d'atteindre leur objectif de 25% à l'issue du PLH en 2025. (4 258 logements, soit 44 % des projets envisagés – dont 12% de logements « intermédiaires » (PLS3, PSLA4 et BRS5) qui sont comptabilisés dans les logements sociaux au titre de la loi SRU.)

3) Saisir les opportunités d'innovation

→ Mieux prendre en compte les enjeux environnementaux et s'intégrer dans les réflexions du Cluster pour la Ville Durable de la Cité Descartes.

4) Recoudre le tissu urbain via les opportunités foncières

→ Identification avec les communes des périmètres dans lesquels des projets pourraient être menés après 2025.

5) Réduire le risque de déqualification de l'offre ancienne

→ Amplifier la rénovation énergétique du parc privé et social.

6) Animer et piloter le PLH

→ Faire évoluer l'observatoire de l'habitat piloté par l'Agglomération.

Programme Local de l'Habitat (PLH)

52

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) intercommunal, dont les travaux ont été engagés par délibération du 4 avril 2017, consiste en la réalisation d'un diagnostic de l'habitat sur l'ensemble de l'agglomération, puis la rédaction d'orientations et d'une programmation d'actions pour une durée de 6 ans (2020-2025).

Démarche partenariale

Des ateliers partenariaux ont été organisés pour chaque phase avec les professionnels de l'habitat et les maires de chaque commune afin d'affiner et de préciser la stratégie.

Deux phases de concertation ont ainsi été organisées (en décembre 2018 et avril 2019). 70 personnes ont participé à 9 tables rondes et se sont accordées sur 45 propositions.

6 orientations dégagées :

1) Répondre aux besoins en logements croissants

→ Un potentiel de 9 700 logements dans les 6 ans du PLH, soit environ 1 616 logements par an.

2) Produire des logements abordables

→ La programmation définie permet à toutes les communes déficitaires en logements sociaux d'atteindre leur objectif de 25% à l'issue du PLH en 2025. (4 258 logements, soit 44 % des projets envisagés – dont 12% de logements « intermédiaires » (PLS3, PSLA4 et BRS5) qui sont comptabilisés dans les logements sociaux au titre de la loi SRU.)

3) Saisir les opportunités d'innovation

→ Mieux prendre en compte les enjeux environnementaux et s'intégrer dans les réflexions du Cluster pour la Ville Durable de la Cité Descartes.

4) Recoudre le tissu urbain via les opportunités foncières

→ Identification avec les communes des périmètres dans lesquels des projets pourraient être menés après 2025.

5) Réduire le risque de déqualification de l'offre ancienne

→ Amplifier la rénovation énergétique du parc privé et social.

6) Animer et piloter le PLH

→ Faire évoluer l'observatoire de l'habitat piloté par l'Agglomération.

Prochains rendez-vous

Vœux de Paris-Vallée de la Marne aux personnalités

Ferme du Buisson

14 janvier 2020 – 19h

Inauguration du Conservatoire Jacques Higelin

4 rue Saint-Hubert à Chelles

18 janvier 2020 – 11h

Conseil communautaire

6 février 2020 – 19h30

Prochain Conseil communautaire

Jeudi 6 février 2020 à 19h30 à Torcy

Contact presse : Yohan Letertre
Attaché de presse ■ Cabinet du Président
y.letertre@agglo-pvm.fr ■ Tél. : 01 60 37 24 11

www.agglo-pvm.fr

